

Au conseil de fondation de la

Fondation ZEWO

Pfingstweidstrasse 10
8005 Zürich

Rapport sur l'audit des comptes annuels 2022

(période du 01.01. au 31.12.2022)

le 13 avril 2023
21115678/MLU/CGU

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil de fondation de la Fondation ZEW0, Zürich

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation ZEW0 (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation, le tableau de variation des fonds propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur indépendant.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités de conseil de fondation relatives aux Comptes Annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Zurich, le 13 avril 2023

BDO SA

Manuel Lüthi
Expert-comptable diplômé

ppa. Christine Gundi
Expert-comptable diplômée

Annexes
Comptes annuels

Comptes annuels 2022

Bilan

Actif		31.12.2022	31.12.2021
	Remarque	CHF	CHF
Actif circulant		1'303'802	1'306'635
Liquidités	1	1'142'384	1'118'938
Créances résultant de prestations	2	30'950	34'778
Autres créances à court terme		65'659	93'925
Prestations non facturées	3, 6	26'095	29'443
Intérêts courants		1'030	1'768
Actif de régularisation		37'684	27'783
Actif immobilisé		3'580'984	2'999'958
Immobilisations financières	4	3'521'486	2'937'405
Immobilisations corporelles	5	59'496	46'056
Immobilisations incorporelles	5	2	16'497
Total actif		4'884'786	4'306'593

Passif		31.12.2022	31.12.2021
		CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme		163'372	146'396
Dettes de fournitures et de prestations		78'138	30'515
Dettes TVA		8'881	12'360
Passif de régularisation		32'640	60'458
Acomptes	3	43'713	43'063
Capital de l'organisation		4'721'414	4'160'197
Capital social		2'880'000	2'880'000
Capital affecté		439'822	878'605
Capital libre		1'401'592	401'592
Total passif		4'884'786	4'306'593

Compte d'exploitation

Produits		2022	2021
	Remarque	CHF	CHF
Produits d'exploitation pour l'attribution du label de qualité		989'147	1'019'751
Redevances pour le label de qualité		774'320	786'511
Honoraires de recertification	6	151'029	185'682
Honoraires de certification		55'691	36'917
Honoraires des estimations sans engagement		8'107	10'641
Autres produits		1'147'487	176'729
Coordination du calendrier des collectes		92'762	82'455
Congrès		58'527	54'677
Magazine de dons		-33'264	3'861
Autres produits		26'462	33'736
Dons / Legs		1'003'000	2'000
Total des produits d'exploitation		2'136'634	1'196'480
Charges			
Frais de personnel	7	-718'076	-737'696
Frais matériels directs		-256'859	-227'348
Prestations de tiers pour certifications et recertifications		-6'092	-6'363
Prestations de tiers pour le congrès		-33'854	-40'275
Prestations de tiers pour le développement des normes et des méthodes		-39'983	-25'600
Information et communication		-175'523	-154'194
Adhésions		-1'407	-916
Autres charges d'exploitation		-258'244	-302'261
Charges de locaux		-76'232	-74'853
Entretien, réparations et assurances		-23'676	-24'026
Frais généraux de gestion		-94'743	-110'237
Conseil de fondation		-7'027	-14'550
Amortissements	5	-56'566	-78'595
Total charges d'exploitation		-1'233'179	-1'267'305
Résultat avant immobilisations financières et variation du capital de l'organisation		903'455	-70'825
Résultat financier	4	-342'238	228'047
Résultat exceptionnel		0	0
Résultat de l'exercice avant variation du capital de l'organisation		561'217	157'222
Utilisation à la réserve de fluctuation sur actions		205'591	0
Affectation à la réserve de fluctuation sur actions		0	-19'308
Utilisation à la réserve de fluctuation sur obligations		89'923	0
Affectation à la réserve de fluctuation sur obligations		0	-135'821
Utilisation du capital affecté aux travaux de projets		55'003	1'768
Utilisation du capital affecté aux relations publiques		55'003	0
Utilisation du capital affecté au magazine de dons		33'263	0
Affectation du capital affecté au magazine de dons		0	-3'861
Affectation au capital libre		-1'000'000	0
		0	0

Tableau des flux de trésorerie

	2022	2021
	CHF	CHF
Activités opérationnelles		
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)	561'217	157'222
+ Amortissements	56'566	78'595
- Augmentation / + Diminution de l'ajustement de la valeur de marché des immobilisations financières	368'005	-211'830
- Augmentation / + Diminution des créances résultant de fournitures et de prestations	3'828	2'931
- Augmentation / + Diminution des autres créances à court terme	29'004	-1'980
- Augmentation / + Diminution des prestations non facturées	3'348	-2'380
- Augmentation / + Diminution de l'actif de régularisation	-9'901	14'633
+ Augmentation / - Diminution des dettes résultant de fournitures et de prestations	47'623	-42'972
+ Augmentation / - Diminution des autres dettes à court terme	-2'829	3'402
+ Augmentation / - Diminution du passif de régularisation	-27'818	23'268
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1'029'043	20'889
Activités d'investissement		
- Investissements en immobilisations corporelles	-53'510	-6'887
- Investissements en immobilisations financières	-1'795'111	-146'253
+ Désinvestissements en immobilisations financières	843'024	310'993
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-1'005'597	157'853
Activités de financement		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	0	0
Variation des liquidités	23'446	178'742
État des liquidités		
État des liquidités au début de l'exercice	1'118'938	940'196
État des liquidités à la fin de l'exercice	1'142'384	1'118'938
Variation des liquidités	23'446	178'742

Tableau de variation du capital

2022	Solde initial	Apports de capital / utilisations du capital		Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital social	2'880'000	0	0	2'880'000
. Société suisse d'utilité publique (SSUP)	400'000	0	0	400'000
. Cantons	2'480'000	0	0	2'480'000
Capital affecté	878'605	0	-438'783	439'822
. au magazine de dons	70'687	0	-33'263	37'424
. aux relations publiques	154'043	0	-55'003	99'040
. aux travaux de projets	139'275	0	-55'003	84'272
. aux réserves de fluctuation des actions	378'779	0	-205'591	173'188
. aux réserves de fluctuation des obligations	135'821	0	-89'923	45'898
Capital libre	401'592	1'000'000	0	1'401'592
. Capital libre	401'592	0	0	401'592
. Legs	0	1'000'000	0	1'000'000
Total du capital de l'organisation	4'160'197	1'000'000	-438'783	4'721'414

2021	Solde initial	Apports de capital / utilisations du capital		Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital social	2'880'000	0	0	2'880'000
. Société suisse d'utilité publique (SSUP)	400'000	0	0	400'000
. Cantons	2'480'000	0	0	2'480'000
Capital affecté	721'383	158'990	-1'768	878'605
. au magazine de dons	66'826	3'861	0	70'687
. aux relations publiques	154'043	0	0	154'043
. aux travaux de projets	141'043	0	-1'768	139'275
. aux réserves de fluctuation des actions	359'471	19'308	0	378'779
. aux réserves de fluctuation des obligations	0	135'821	0	135'821
Capital libre	401'592	0	0	401'592
. Capital libre	401'592	0	0	401'592
Total du capital de l'organisation	4'002'975	158'990	-1'768	4'160'197

Tableau de variation du capital

En qualité de donatrice principale, la Société suisse d'utilité publique (SSUP), dont le secrétariat central se trouve à Zurich, a accordé à la Fondation Zewo un capital initial de CHF 400 000. Elle peut désigner la personne du président ainsi qu'un autre membre du Conseil de fondation. La SSUP n'exerce aucune influence sur les décisions internes de la fondation.

23 cantons ont totalement ou partiellement versé leur part au capital de dotation. Font donc actuellement (partiellement) défaut, comme l'année précédente, les capitaux de base des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et du Jura, pour un montant de CHF 520 000. Les recettes du capital de base à tenir à long terme peuvent servir à couvrir en partie les dépenses courantes.

Le capital engagé par le Conseil de fondation est à disposition de la Zewo, avec des restrictions, pour les investissements mentionnés.

Le capital libre comporte les moyens utilisables dans le cadre des statuts et non limités par une affectation décidée par le Conseil de fondation. Normalement le solde du capital libre varie uniquement en raison de l'excédent annuel de charges ou de produits. Le legs de CHF 1'000'000 reçu en 2022 a été affecté au capital libre.

Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision a vérifié la comptabilité et les comptes annuels de la Fondation Zewo pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022. Il confirme que les comptes annuels présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC. Il confirme également que la comptabilité et les comptes annuels respectent la législation suisse et les statuts.

Download

Le rapport de révision peut être téléchargé sur le site zewo.ch et est adressé gratuitement à toutes les personnes intéressées sur demandet.

Annexe

Principes de présentation et de publication des comptes

Les comptes sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et en accord avec le Code suisse des obligations et les dispositions de l'acte de fondation. Les charges et les produits sont affectés à l'exercice au cours duquel ils ont été générés.

La partie des comptes annuels vérifiée par l'organe de révision concerne le bilan, le compte d'exploitation, l'annexe et le tableau de variation du capital. Les comptes annuels présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation. L'évaluation se fonde sur le principe de l'évaluation séparée de l'actif et du passif. Les principes d'évaluation fondamentaux sont explicités aux rubriques du bilan indiquées ci-dessous.

Le rapport de performance, qui fait également partie des comptes annuels, n'est pas vérifié par l'organe de révision. Il est publié séparément dans le rapport annuel de la Zewo et fournit des renseignements en bonne et due forme sur la performance (effectivité) et la rentabilité (efficience) de la fondation.

Remarques concernant les diverses rubriques des comptes annuels

1. Liquidités

Les liquidités sont composées d'argent liquide et d'avoirs de comptes courants auprès de PostFinance, de ZKB ainsi que de J. Safra Sarasin. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale.

2. Créances résultant de prestations

Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale moins la correction de valeur éventuelle à opérer. Le du croire s'élève à CHF 0 à la date de clôture du bilan (0 l'année précédente).

3. Prestations non facturées

Les prestations non facturées concernent des heures de travail qui n'ont pas encore été facturées et des prestations de tiers en rapport avec des certifications et des recertifications d'organisations collectant des dons. Les prestations de tiers refacturables sont évaluées à 100%. Pour les prestations propres, il a été tenu compte d'une correction de valeur comptable de 40% sur les honoraires normaux.

Variation des travaux en cours	Variation	31.12.2022	31.12.2021
Certifications	4'440	14'730	10'290
Recertifications	-7'788	11'365	19'153
	-3'348	26'095	29'443
Variation des acomptes	Variation	43'099	42'734
Certifications	6'650	23'913	17'263
Recertifications	-6'000	19'800	25'800
	650	43'713	43'063

4. Immobilisations financières

Les titres figurant dans les immobilisations financières sont évalués à leur valeur boursière.

Les immobilisations financières se répartissent entre les catégories suivantes:

le 31 décembre 2022	Obligations CHF	Actions CHF	Autres titres CHF	Total CHF
Valeur nominale ou boursière	2'280'151	970'937	270'398	3'521'486
le 31 décembre 2021	Obligations CHF	Actions CHF	Autres titres CHF	Total CHF
Valeur nominale ou boursière	1'358'213	1'262'598	316'594	2'937'405

Le résultat financier se présente comme suit:

	2022	2021
Produits financiers	-332'178	236'294
Produits des intérêts et des titres	27'805	21'691
Différences de taux de l'année sous revue	-359'983	214'603
Charges financières	-10'060	-8'247
Droits de garde et frais de gestion d'actifs, intérêts payés et frais	-10'060	-8'247
Résultat financier	-342'238	228'047

5. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilisation estimée à compter de la date d'acquisition: huit ans pour le mobilier de bureau et l'aménagement intérieur, trois ans pour le matériel informatique et les logiciels. Le label de qualité (marque déposée) est utilisé pro memoria. Les achats de moins de CHF 1 000 sont imputés directement au compte du résultat.

À moyen terme, l'actif immobilisé amorti n'est pas doté d'une valeur utile. Il ne fait donc pas l'objet d'une nouvelle évaluation.

Les différentes rubriques ont évolué comme suit:

2022	Immobilisations corporelles		Immobilisations incorporelles	
	Mobilier de bureau et aménagement intérieur	Matériel informatique	Logiciels	Label de qualité
Valeurs d'acquisition	CHF	CHF	CHF	CHF
État au 01.01	287'025	60'163	303'599	1
Entrées	0	53'510	0	0
Sorties	0	-2'587	0	0
État au 31.12	287'025	111'086	303'599	1
Correction de valeur cumulée				
État au 01.01	- 246'746	- 54'385	-287'104	0
Entrées	0	2'587	0	0
Sorties	- 32'131	- 7'940	-16'495	0
État au 31.12	- 278'877	- 59'738	-303'599	0
Total valeurs comptables résiduelles	8'148	51'348	1	1
Valeurs comptables résiduelles par catégorie		59'496		2

2021	Immobilisations corporelles		Immobilisations incorporelles	
	Mobilier de bureau et aménagement intérieur	Matériel informatique	Logiciels	Label de qualité
Valeurs d'acquisition	CHF	CHF	CHF	CHF
État au 01.01	287'024	53'276	303'599	1
Entrées	0	6'887	0	0
Sorties	0	0	0	0
État au 31.12	287'024	60'163	303'599	1
Correction de valeur cumulée				
État au 01.01	- 214'615	- 50'904	-244'121	0
Entrées	0	0	0	0
Sorties	- 32'131	- 3'481	-42'983	0
État au 31.12	- 246'746	- 54'385	-287'104	0
Total valeurs comptables résiduelles	40'278	5'778	16'496	1
Valeurs comptables résiduelles par catégorie		46'056		16'497

6. Évolution des honoraires de recertification

Le nombre de procédures de recertification oscille en raison du roulement sur cinq ans.

7. Frais de personnel

Cette rubrique comporte les salaires bruts, les assurances sociales et les autres dépenses relatives au personnel du secrétariat de la fondation. Les autres dépenses de personnel concernant le comité de certification sont comptabilisées sous «Prestations de tiers pour les certifications et recertifications» (CHF 3'205, CHF 3'205 l'année précédente).

Le plan de prévoyance en primauté des cotisations pour les collaboratrices et les collaborateurs est régi par un contrat d'affiliation à une fondation collective selon la LPP. La contribution de l'employeur pour la prévoyance professionnelle s'élève à CHF 59'688 (CHF 57'277 l'année précédente). Un défaut de couverture est exclu dans la mesure où toutes les prestations réglementaires de la fondation collective sont réassurées de manière congruente auprès de la fondation. Selon le droit de la prévoyance suisse, l'entreprise ne tire aucun bénéfice d'un excédent de couverture.

Nombre d'équivalents temps plein (ETP) en moyenne annuelle

2022

2021

Le nombre d'ETP est de

6

6

Engagements de leasing

Les engagements ne nécessitant pas d'inscription au bilan et provenant de contrats de location et de service de longue durée pour les années suivantes s'élèvent à CHF 9'512 au 31 décembre 2022 (CHF 14'268 l'année précédente).

Baux de location à long terme

Le montant résiduel des dettes sur engagements similaires à des contrats de vente pour autant qu'ils n'arrivent pas à échéance ou ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois suivant la date de clôture du bilan.

Bureaux du siège de la société

Pfingstweidstrasse 10, 8005 Zurich

Les charges de loyer jusqu'à la première date de résiliation possible sont de CHF 168'475 (CHF 243'353 l'année précédente). Le bail se termine le 31 mars 2025.

Rémunérations et prestations non rémunérées

Les membres du Conseil de fondation et du comité d'investissements ont fourni au total quelque 293 heures de travail bénévole (370 heures l'année précédente). Les frais de réunion sont remboursés au forfait CHF 5'450 (CHF 6'150 l'année précédente). Les jetons de présence du président se sont élevés à CHF 1'050. Comme l'année précédente, le comité de certification a en partie travaillé à titre bénévole.

Conformément au paragraphe 24 de la Swiss GAAP RPC 21 (point 45), il est possible de renoncer à la divulgation des rémunérations de la direction lorsqu'une seule personne en assume la charge. La Fondation Zewo fait usage de ce droit.

En 2022, la Fondation Zewo a bénéficié de prestations non rémunérées de la part de journaux et de magazines sous la forme d'espaces publicitaires.

Évaluation des risques

Au cours de sa séance du 8 décembre 2022 le Conseil de fondation a étudié les différents domaines de risque de la Fondation Zewo et les a évalués pour déterminer ensuite les mesures à prendre.

Le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2022 le 19 avril 2023.